



# ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBicy)

*Assemblée Générale du 6 mai 2009*

## Procès Verbal

Conformément aux statuts de l'association, et sur convocation envoyée dans les délais prescrits, l'Assemblée Générale des adhérents de l'association « EVAD » s'est réunie le 6 mai 2009 à 18 h 30 à la Maison des Associations, rue des Corroyeurs à Dijon.

### Etaient présents :

- les membres du bureau sortants, à l'exception de Jean Christophe BARRE, Alain DEVOS, et Marie Odile LE BRETON
- 32 adhérents + 28 représentés ayant dûment délivré leur pouvoir,
- Madame SCIORA, présidente de l'association « Saint-Apollinaire Environnement »
- Monsieur Jean-Luc MARCHAL, chargé de Mission sur les déplacements alternatifs à l'automobile auprès du « Grand Dijon »
- Monsieur MORINO-ROS président de la FNAUT

### Etait excusée :

- Madame Catherine HERVIEU, Vice présidente du Grand Dijon, chargée des modes de déplacements doux et alternatif à l'automobile

### **1/ BILAN D'ACTIVITE de l'association**

Voir document en [annexe](#).

### **2/ INTERVENTION de Monsieur Jean-Luc MARCHAL**

- faisant suite à la dernière réunion d'EVAD avec les responsables techniques et les élus de la ville de Dijon au sujet des « fiches de proposition », un courrier a été envoyé.
- La « vélo station » de la Gare de Dijon va bientôt voir le jour. D'un coût total de 286000 €, elle permettra le stationnement sécurisé de 186 vélos, et devrait répondre aux besoins des usagers des TER qui veulent mettre en pratique la bi modalité train + vélo.
- Dans le cadre du projet « tramway », 8 vélo stations sont prévues dans le Grand Dijon, et leur réalisation s'accompagnera de celle de pistes cyclables disposées en connexion avec les pistes cyclables bi directionnelles du réseau du tram.
- La piste cyclable du lac Kir sera inaugurée le 28 mai (jour de la Saint Germain). Son coût est de 300000 €. Elle se prolonge par les voies sur berges du canal jusqu'à Velars d'un côté et jusqu'à la rue Monge dans Dijon de l'autre.
- Sur les 400 millions d'euros que va coûter le projet « tramway », 12 millions sont consacrés aux aménagements cyclables, qui ne se borneront pas aux pistes bi directionnelles de chaque côté du parcours, mais comprendront des parcours en connexion sur le réseau tram. Monsieur Marchal insiste sur la nécessité de participer très activement à l'enquête publique entre le 25 mai et la fin juin, aussi bien à titre personnel qu'au titre de l'association.

- Le plan des pistes cyclables de Dijon va être réédité en juillet et tiré à 5000 exemplaires. A ce plan va s'ajouter un document de promotion des parcours cyclables de découverte des parcs et jardins de l'agglomération (nord et sud). La circulation des vélos sera bientôt autorisée dans ces lieux.
- 3 études ont été confiées à des cabinets spécialisés, et sont actuellement en cours, sur la réalisation des « zones de rencontre » et sur l'extension des « zones 30 » dans l'agglomération.
- L'éco PLU est en cours de révision et le maire souhaite que soit modifié le ratio de normalisation du stationnement automobile résidentiel, dans les nouveaux « éco quartiers » : de la norme actuelle de 1.3 place de voiture pour 100 m<sup>2</sup> de SHON, il faudrait passer à 0.5 place de voiture.
- Répondant à une question de C. Germain, M. Marchal indique qu'il n'y aura pas d'enquête « ménages » par l'Insee, mais une enquête « déplacements » sera conduite bientôt.
- Deux gros dossiers sont en cours d'étude : l'auto partage et le covoiturage.
- Vont aussi être mis en place de nouveaux systèmes de location de vélos, en moyenne et longue durée, pour compléter le système « Vélodi », qui répond à la demande sur de courtes durées.
- Enfin, M. Marchal précise que la compétence en matière de vélo est du domaine du Grand Dijon.

Le président Christian Germain remercie M. Marchal pour toutes les informations apportées.

### **3/ LES PERSPECTIVES POUR 2008 - 2009**

Voir document en [annexe](#).

### **4/ RAPPORT FINANCIER de l'exercice 2008**

Thierry Dubroca, trésorier par intérim, présente le bilan financier de l'année 2008, ainsi que le bilan financier partiel de l'année 2009 (période du 1/01/2009 au 5/05/2009) suite à la démission de Mme Le Breton de la fonction de trésorière en date du 31/12/2008. (voir documents comptables joints). Il ressort de ces deux rapports que sur la période du 1/01/2008 au 30/04/2009, les recettes se montent à 4908.29 € et les dépenses à 4492.92 € (solde positif : 415.37 €). Par ailleurs, les fonds de réserve sur livret d'épargne restent inchangés, puisqu'ils n'ont fait l'objet d'aucun prélèvement.

→ *Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

---



## ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBicy)

### **5/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Ne se sont pas représentés : Jean Christophe BARRE, Marie Odile LE BRETON, Alain LE BRETON, Alain DEVOS.

Souhaitent se présenter à l'élection au Conseil d'Administration : Josiane FASSIN, Jean-Louis SEUZARET

→ *Ont été élus à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

Françoise DUBROCA, Thierry DUBROCA, Josiane FASSIN, Christian GERMAIN, Gisèle HUGUEVILLE, Thomas LECANTE, Jean-Louis SEUZARET, Claire SONCOURT.

### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

Il est proposé au vote des adhérents la décision suivante :

« les convocations à l'assemblée générale pourront désormais être envoyées par e-mail aux adhérents pourvus d'une adresse électronique et ayant accepté les messages d'EVAD par ce biais »

→ *Décision adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

Il est aussi proposé que les comptes de l'association soient désormais établis de date d'AG à date d'AG, ceci afin de simplifier le travail du trésorier, en faisant coïncider les missions avec les périodes.

→ *Décision adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h45.

Dijon, le 10 mai 2009,

Le président  
Christian GERMAIN

Le secrétaire  
Thierry DUBROCA